

Les CHSCT : à nous de nous en emparer !

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail de l'EN du Var s'est réuni jeudi 25 octobre 2012. La FSU a souligné l'importance de mener une véritable politique de la santé au travail.

Quels en sont les acteurs ?

Depuis le 01/12/09, six personnes forment l'équipe mobile de sécurité du Var ; leur mission principale : prévenir la violence dans les établissements. La FSU a demandé un bilan des interventions pour pouvoir mieux appréhender leurs missions en lien avec le travail de l'ensemble de la communauté éducative. La FSU s'est aussi penchée sur les désignations et nominations des Assistants et Conseillers de Prévention du Var : ces derniers ont pour mission principale d'assister et de conseiller le chef d'établissement ou l'IEN dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Dans le 1^{er} degré, il y a 21 APS pour 18 circonscriptions (liste disponible sur <http://sd83.fsu.fr>): la FSU a demandé un élargissement du « recrutement » pour permettre à tous les collègues de pouvoir se porter volontaire. Dans le 2nd degré, il y a 1 APS par établissement désigné par le chef d'établissement et muni d'une lettre de mission lui permettant de bénéficier d'une décharge horaire (au minimum une demi-journée). Les élus ont demandé que ces listes soient envoyées dans toutes les écoles et établissements et soient aussi accessibles sur le site de la DSDEN du Var. La FSU a aussi rappelé la nécessité de la nomination d'APS pour les CIO du Var soit 1 par CIO.

Et les documents obligatoires (Plan Particulier de Mise en Sûreté – Document Unique d'Evaluation des Risques – Cahier Hygiène et Sécurité) ?

La FSU a noté qu'encore 2 % des écoles du Var (9 écoles) et quelques établissements du 2nd degré n'avaient pas encore réalisé leur DUER (obligation datant de 2002) et 1% leur PPMS. Suite au refus du DASEN à la proposition d'octroi une demi-journée banalisée pour y travailler, la FSU a exigé qu'à minima les APS concernés interviennent auprès des équipes dans l'aide à la réalisation de ces documents.

Procédure académique de droit d'alerte et de retrait.

Souvent à la suite d'événements graves (en général une situation de violence), les personnels demandent parfois à utiliser leur droit de retrait. Or le texte est très précis : « en cas de danger grave et imminent ». Il rappelle que si un un-e salarié-e se sent en danger, il peut demander au CHSCT d'intervenir pour le constater : n'hésitez pas à nous contacter. La FSU a demandé que cette procédure soit envoyée rapidement dans toutes les écoles et les établissements (protocole disponible sur <http://sd83.fsu.fr>)

Visites d'établissement.

Une délégation effectuera des visites d'établissement au cours de l'année scolaire. A minima, 3 établissements seront visités. Nous avons élaboré cette liste prioritairement : 1/ IME – ITEP Sillans La Cascade - 2/ Lycée Golf Hôtel Hyères - 3/ CIO Toulon - 4/ Ecole maternelle Rocbaron - 5/ Collège Wallon La Seyne - 6/ Installations sportives Lycée Rouvière Toulon. Si vous pensez nécessaire la visite de votre établissement, contactez-nous.

Bilan de la politique académique de prévention 2011/2012.

La FSU a également dénoncé le manque de médecin de prévention: en effet, depuis le départ en retraite du Dr HIZER, le Dr DONTEVILLE est seule à exercer. Elle n'intervient dans le Var que 2 mardis par mois. Les élus FSU ont demandé la possibilité d'avoir recours à des médecins agréés hors EN en attendant le recrutement d'un nouveau médecin pour le Var: Ces possibilités seront examinées par le DASEN.

Nous avons aussi dénoncé la mise en place de la journée de carence qui pénalise durement tous les agents. Rappelons qu'au niveau national, la FSU, avec d'autres fédérations, demande l'abrogation de ce dispositif.

Plan académique de prévention des risques professionnels.

La FSU a demandé que certaines informations importantes soient relayées auprès des collègues et sur le site de la DSDEN: comme le réseau PAS de la MGEN (pour plus de renseignements : 04 94 08 79 17 ou sur sd083PAS@mgen.fr) ou le calendrier des jours de présence du médecin de prévention dans notre département. Il faut souligner que des groupes de paroles concernant les Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont

opérationnels et ouverts à tous. Enfin, grâce aux multiples interventions de la FSU, des journées de formation sur les RPS devraient être inscrites au PAF 2013/2014... à suivre

La suite ...

La FSU a décidé de travailler sur la mise en place de 3 protocoles cette année 2012/2013 afin d'engager une réflexion académique: l'évacuation liée aux intempéries, les mesures à prendre en cas d'agressions physiques ou verbales, les remontées des situations à risques dans les établissements.

De façon plus large, la FSU entend investir ce chantier immense qu'est la santé au travail, or, rien ne se fera sans les acteurs sur le terrain : il faut faire vivre les CHSCT d'établissement et nous contacter dès qu'une question d'hygiène, de sécurité, de condition de travail vous semble devoir être posée dans votre établissement.

Contact : Maude FAVENNEC, élue FSU et secrétaire du CHS CDT83 > secrtaire-chsctd83@ac-nice.fr